

Position du Groupe S&D

Une POLITIQUE INDUSTRIELLE à l'ère de la MONDIALISATION



S&D

Group of the Progressive Alliance of
Socialists & Democrats
in the European Parliament

S&D

Group of the Progressive Alliance of
Socialists & Democrats
in the European Parliament

FR

Pour le groupe S&D, l'industrie joue un rôle central dans la croissance durable et la qualité de l'emploi en Europe. Nos efforts seront concentrés sur le renouvellement et le renforcement de la base industrielle de l'Union européenne pour que les emplois européens soient adaptés à l'avenir.

L'industrie européenne en bref

L'industrie européenne représente environ un tiers de la valeur ajoutée brute dans l'UE, et près de 75 % de ses exportations sont composées de biens industriels. Elle représente un tiers de l'emploi, fait vivre 57 millions de personnes et concentre 80 % des dépenses en R+D. Si l'on prend en compte l'effet multiplicateur (chaque emploi dans l'industrie générant environ deux emplois supplémentaires dans les services connexes), son importance pour l'emploi est encore plus grande.

La fin du rêve sur les marchés – redécouverte de la politique industrielle

Une profonde crise économique a frappé de plein fouet l'industrie européenne. Cette crise a aussi mis en lumière l'importance que revêt l'industrie dans l'économie de l'Union européenne et révélé que ses besoins n'avaient pas été suffisamment pris en compte par rapport aux tensions concurrentielles du moment. L'industrie a trop souvent été reléguée à la seconde place derrière les services et les secteurs financiers. La politique industrielle européenne est trop souvent restée figée dans l'idée erronée que les marchés devaient s'autoréguler, objectif qui a jusqu'à présent été atteint essentiellement par des mesures isolées, quasiment sans que les États membres se coordonnent. Elle intervenait principalement en réaction à l'évolution de la situation, et bien peu sous forme d'action résultant d'une analyse préalable. La seule réponse consistait souvent à réduire les coûts du travail. Et nous, socialistes, nous disons: là n'est pas la manière d'assurer l'avenir de l'industrie européenne.

En outre, notre société fait face à des enjeux majeurs, qui sont:

- le changement démographique actuel: le vieillissement de la société, les migrations et l'urbanisation;
- une transition vers une gestion durable des ressources: le changement climatique, les énergies renouvelables, la rareté des ressources en eau et les efforts visant à préserver et à trouver des alternatives aux matières premières essentielles;
- une assise économique stable et équitable: réussir la relance économique, construire une société basée sur la connaissance, dynamiser la compétitivité de l'Union.

La stratégie Europe 2020 et la communication de la Commission portant sur une politique industrielle européenne intégrée reconnaissent pour la première fois l'importance de la prospérité du tissu industriel, en particulier de l'industrie manufacturière, pour la croissance durable et l'emploi en Europe, ainsi que la nécessité

d'adopter une nouvelle approche. **C'est un pas dans la bonne direction mais ce n'est pas suffisant.**

Pour le groupe S&D, l'objectif principal consiste à ramener l'industrie au cœur de la politique et à promouvoir une politique industrielle active visant une création d'emplois «offensive» et le plein emploi comme axe central pour renforcer la compétitivité européenne.

Une politique industrielle réussie doit être intégrée à la fois:

- dans une nouvelle architecture du secteur financier qui promeuve l'investissement et empêche ou limite la spéculation

ainsi que

- dans une politique macroéconomique différenciée privilégiant les objectifs de croissance durable et d'emploi sans dumping fiscal (par exemple, harmonisation de l'impôt sur les sociétés) dans les politiques européennes fiscale, économique et budgétaire de l'UE.

L'échec de l'autoréglementation des marchés financiers doit déboucher sur un nouveau cadre réglementaire global qui soit à même de ramener le système financier à son objet premier, à savoir transformer l'épargne en investissements productifs, notamment pour l'industrie et les PME.

Une politique générale de soutien à l'investissement dans l'industrie et les services doit être la priorité macroéconomique de l'UE, surtout en temps de crise comme c'est le cas actuellement et que les investissements sont le premier type de dépenses à réduire. Les États membres, l'Union et les collectivités territoriales doivent se donner des objectifs en matière d'investissement public (c'est-à-dire concernant la part des dépenses d'investissement dans les dépenses publiques totales) comme point clé de tout plan d'austérité.

Des changements structurels des systèmes financiers et fiscaux, nationaux et internationaux, sont nécessaires, notamment le transfert de la charge fiscale du travail sur les ressources et l'internalisation des coûts externes. Dans le cadre des discussions en cours sur la révision du traité de Lisbonne, la Commission et les États membres doivent veiller à situer l'emploi sur le même plan que la lutte contre l'inflation. Nous avons besoin d'un financement ambitieux pour la politique industrielle et l'équipement des infrastructures (notamment infrastructures de recherche, énergie, télécommunications et transports (RTE)), c'est-à-dire pour les «biens publics» qui forment l'environnement des entreprises.

À cette fin, le groupe S&D défend la nécessité d'émettre des obligations liées aux projets en vue de permettre à l'Union européenne de financer l'innovation, les infrastructures et la ré industrialisation.

Les défis actuels

Avant le début de la crise, l'industrie de l'Union européenne était déjà en cours de restructuration. Dans son état actuel, elle fait face à un ensemble de défis qui se renforcent mutuellement:

- a) L'industrie européenne a été profondément touchée par les changements de plus en plus rapides se produisant dans le développement de l'économie mondiale. La démarcation entre pays développés et pays en développement, avec leurs secteurs traditionnels dominants, change chaque jour du fait de la concurrence qui s'intensifie. La demande du marché mondial évolue rapidement et offre de nouvelles opportunités à l'industrie européenne, tout en exigeant parallèlement une réorientation, une restructuration et une nouvelle spécialisation des entreprises. La nouvelle division internationale du travail, avec des économies à croissance rapide comme la Chine, l'Inde, le Brésil et la Russie, renforce la pression de la mondialisation. Le leadership mondial de l'industrie européenne est de plus en plus remis en question par le tissu industriel en expansion des pays émergents.
- b) Une nouvelle forme de mondialisation se met en place, évoluant vers une société basée sur un savoir mondialisé, dans laquelle l'innovation et la recherche supplantent la main-d'œuvre et le travail manuel comme moteurs de la croissance et de la compétitivité.
- c) Le changement climatique est irréversible et incontournable et doit être abordé au travers de mesures d'atténuation et d'adaptation dans tous les secteurs importants de l'économie. Pour aborder la nécessité mondiale de modérer le changement climatique et de préserver la biodiversité tout en faisant face à l'épuisement des matières premières et à une demande croissante, l'industrie doit s'orienter vers une production sans émissions de carbone et utilisant efficacement les ressources.
- d) L'évolution démographique modifie en profondeur tant le profil des consommateurs que celui des fournisseurs. La continuelle augmentation de l'espérance de vie exige de nouveaux produits, de nouveaux modes de transport et une nouvelle organisation du travail. Il y aura un manque de main-d'œuvre qualifiée.
- e) Le rapide processus d'urbanisation induit de nouveaux défis, notamment en ce qui concerne la mobilité, les bâtiments et la logistique.
- f) Les principaux concurrents de l'UE, comme les États-Unis, le Japon et la Chine, mènent une politique industrielle déterminée et active soutenue par d'importants

investissements dans des produits et services de haute technologie.

- g) L'industrie accédera moins facilement qu'avant à l'énergie à prix abordables. Le passage à un approvisionnement composé d'énergies renouvelables et neutres en carbone requiert de nouveaux produits et de nouveaux systèmes de gestion.
- h) Les changements en cours dans l'industrie requièrent des mesures responsables de restructuration et des perspectives pour les «cols bleus», ainsi que des ouvriers qualifiés avec de solides compétences manuelles et de la formation professionnelle. L'emploi doit être une priorité.

Une politique industrielle intégrée et durable

La politique industrielle de l'UE doit être orientée vers un renouvellement durable, éco-efficace et compétitif sur le plan mondial de notre base industrielle, et vers la transformation durable d'une industrie axée principalement sur les produits en une industrie axée sur la connaissance. Il convient de mettre au point une politique industrielle cohérente et sans ambiguïté, assortie d'une stratégie claire et d'indicateurs de nature à en assurer le succès et à l'évaluer.

Il est capital que soient intégrées toutes les politiques de l'UE ayant une incidence sur l'industrie. À cet effet, un nouveau degré de coopération doit s'instaurer au sein de la Commission, ainsi qu'avec tous les acteurs concernés. Il ne faut pas laisser la bride sur le cou aux différentes tendances de la politique industrielle (protectionnisme, gouvernance, incitations et compétitivité pure) des différents États membres. Nous insistons sur la nécessité de défendre comme il se doit notre secteur manufacturier contre les importations incontrôlées de produits non conformes aux normes européennes de sécurité. Nous devons également veiller à ce que notre industrie devienne moins dépendante des sources d'énergie extérieures. Face à tous ces défis, le groupe S&D offre des propositions concrètes.

Nos solutions - Une nouvelle approche en matière de politique industrielle durable

Le premier défi, qui est aussi le plus important, consiste à élaborer une vision qualitative et, si possible, quantitative de l'industrie européenne en 2020, qui recherche la compétitivité et le développement durable à long terme et qui détermine des orientations, par exemple dans les domaines de l'efficacité énergétique, de l'efficacité des ressources, de la recherche et de l'innovation. Nous pourrions ainsi mesurer les progrès de manière transparente et efficace.

Nous devons réaliser cet effort afin de nous assurer que l'industrie européenne devienne plus stable et plus compétitive, ceci se traduisant par une création soutenue d'emplois. Dans ce contexte, le groupe S&D regrette que le point 9¹ de la

¹ Communication de la Commission du 4 juillet 2007 intitulée «Examen à mi-parcours de la politique industrielle – Contribution à la stratégie pour la croissance et l'emploi de l'Union européenne (COM (2007)374)», point 9. La compétitivité de l'industrie dépend également de son aptitude à engager des **changements structurels** en réponse aux défis de la mondialisation et du progrès technologique. À cet effet, l'UE a mis au point une législation relative aux restructurations et fournit une assistance financière par le biais des fonds structurels et du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation. La Commission a évalué de manière positive les deux premières demandes adressées au Fonds et invité l'autorité budgétaire à

communication de la Commission, relatif à la politique industrielle, vise moins des objectifs spécifiques, des indicateurs précis et la révision des objectifs que ses délibérations préalables, et que ceux-ci aient désormais été dilués dans des remarques générales sur la stratégie 2020 de l'UE. Il est capital de disposer d'un calendrier concret pour le suivi de la mise en œuvre, ainsi que d'un rapport annuel sur les progrès accomplis. L'efficacité de ces orientations et de ces initiatives doit être réévaluée chaque année par la Commission, afin de déterminer les problèmes rencontrés lors de leur suivi et de définir des objectifs supplémentaires pour s'assurer que la politique industrielle européenne est toujours à la pointe du progrès.

Une nouvelle politique industrielle durable ne peut réussir qu'au moyen d'une approche intégrée, transsectorielle, s'appuyant sur des initiatives et des mesures horizontales et sectorielles aux niveaux européen, national et régional, et requiert une coopération très efficace au sein de la Commission. À cette fin, **un groupe de travail permanent sur la politique industrielle** doit être créé. Il sera chargé de la coordination et de l'adaptation de l'orientation de la stratégie de politique industrielle européenne intégrée et des mesures prises en son nom, ainsi que d'effectuer le suivi de leur mise en œuvre. Une analyse cohérente des implications de la future législation sur la politique industrielle et de l'évaluation de sa mise en œuvre est indispensable. Les partenaires sociaux doivent être inclus et le processus doit être aussi transparent que possible.

Une nouvelle politique industrielle durable ne peut être efficace que si elle est menée en étroite coordination avec les politiques des États membres. Il appartient à la Commission de prendre, en 2011, les initiatives que lui permet le traité de Lisbonne (article 173(2))² sous forme d'orientations, d'indicateurs, de possibilités de surveillance et de procédures d'évaluation. Un nouveau cadre permettant aux entreprises de différents États membres de travailler ensemble de manière plus efficace pour la définition et la mise en œuvre de leurs priorités industrielles et les y encourageant doit être mis en place. Il en résultera un renforcement de la compétitivité des produits manufacturés en Europe et une amélioration des réactions aux évolutions des conditions mondiales du marché.

Une nouvelle politique industrielle durable a besoin de pouvoirs publics renforcés qui n'hésitent pas à fixer des objectifs clairs et concrets, ainsi qu'à établir les règles du jeu de l'industrie au travers de processus démocratiques. Au sein d'un tel cadre, l'industrie pourra se développer, croître et progresser vers la durabilité dans un contexte de sécurité juridique optimale et de stabilité politique à long terme.

Le succès de cette nouvelle politique industrielle durable dépendra de la participation de toutes les parties prenantes, en particulier des syndicats et autres partenaires sociaux. Un principe clair de partenariat dans tous les domaines et pour toutes les actions, consistant en partie en la surveillance conjointe et l'évaluation des mesures prévues, y compris l'évaluation des stratégies/actions/programmes, doit être appliqué.

accorder les crédits nécessaires. Toutefois, il convient de faire plus, en vue d'anticiper l'évolution des changements structurels, de mieux se préparer aux restructurations et d'améliorer la synergie entre les différents volets politiques, en associant toutes les parties prenantes.

² Les États membres se consultent mutuellement en liaison avec la Commission et, pour autant que de besoin, coordonnent leurs actions. La Commission peut prendre toute initiative utile pour promouvoir cette coordination, notamment des initiatives en vue d'établir des orientations et des indicateurs, d'organiser l'échange des meilleures pratiques et de préparer les éléments nécessaires à la surveillance et à l'évaluation périodiques. Le Parlement européen est pleinement informé.

Innovation

L'innovation est le principal moteur de la politique industrielle, et toutes les initiatives de soutien de l'innovation doivent reposer sur une définition générale de celle-ci allant au-delà de l'innovation technologique et axée sur les produits, et placer le rôle déterminant des citoyens au centre de la question. L'innovation doit inclure l'ensemble de la chaîne: produits et systèmes de production, services, formation, processus, organisation, qualité, gestion, diffusion et protection. Il est clair également qu'une politique d'innovation doit découler non seulement du produit, mais aussi de sa demande et de son utilisation, afin d'assurer un développement intégré et une production plus ciblée pour le plus grand bien des utilisateurs, des entreprises et de l'ensemble de la société. L'innovation consiste à mettre, avec succès, des idées en pratique ainsi qu'à cibler des produits, des processus, des services et des tendances. La demande des citoyens en tant que consommateurs et l'engagement des professionnels sont de puissants moteurs d'innovation. Nous devons provoquer un profond changement de mentalité pour favoriser l'esprit d'innovation et la curiosité, en encourageant l'adoption de modèles de consommation durable et en apportant des solutions innovantes, permettant aux particuliers de contribuer à la recherche des solutions aux besoins sociaux encore non couverts.

Contrairement aux ressources énergétiques et naturelles, le capital humain est une ressource illimitée; on doit cependant en prendre soin et «l'utiliser» de manière plus innovante et durable. Les travailleurs sont plus qu'un simple facteur de coûts: ils peuvent aussi être des moteurs d'innovation.

Ceci sous-tend toutes nos croyances. Investir dans les personnes est capital si l'on souhaite avoir une industrie européenne capable de relever les principaux défis sociaux d'une manière socialement durable.

L'innovation organisationnelle modifie notre manière de travailler, notre manière de produire et l'industrie européenne doit viser le dynamisme de la gestion, la flexibilité d'organisation, une plus grande intelligence du travail et une amélioration des conditions de travail pour ses ressources humaines. Chaque investissement dans l'innovation technologique doit être accompagné de ressources destinées à l'innovation organisationnelle.

Dans l'Union européenne, les dépenses de recherche au cours de la période de programmation suivant 2013 (8^{ème} programme-cadre pour la R+D) doivent augmenter de manière importante (objectif de l'UE: 3 % du PIB en recherche et développement, 1 % du PIB en termes de financements publics) afin que l'industrie européenne reste à la pointe de la technologie et conserve sa compétitivité mondiale, les investissements privés étant ainsi efficacement utilisés. Une attention particulière doit être accordée au soutien à l'innovation dans les domaines de la productivité des ressources, de l'utilisation efficace et durable de l'énergie et des matières premières. Il est aussi nécessaire de simplifier les procédures administratives et les procédures d'accès au financement.

L'UE et ses États membres doivent fournir un environnement favorable aux entreprises pour qu'elles investissent dans la R+D et l'innovation. La fixation de référentiels et de normes s'est révélée être un moteur de l'innovation et de la compétitivité durable dans plusieurs secteurs industriels. Aux côtés d'une recherche et d'une innovation fortement

orientées sur les processus, la recherche sur les technologies transsectorielles de base dans des domaines comme les TIC, la biotechnologie, la nanotechnologie, l'espace, les énergies renouvelables, les nouveaux modes de transport et les nouveaux matériaux, est nécessaire. L'UE et les États-membres doivent réévaluer l'ensemble de l'écosystème de l'innovation en cherchant à supprimer les obstacles inutiles. On a besoin d'un système simple et accessible pour accélérer l'innovation et empêcher activement la fragmentation et la bureaucratie.

Le mécanisme de financement avec partage des risques (MFPR) de la BEI a remporté du succès en tant que forme importante de financement de la recherche, et nous encourageons vivement la Commission à apporter une contribution nettement plus substantielle afin d'encourager de nouveaux projets d'innovation à haut risque ainsi que la participation des PME. De nouvelles possibilités de financement doivent être utilisées pour renforcer la capacité d'innovation des PME. Créer des fonds renouvelables pour l'innovation à l'aide des ressources du FEDER est une possibilité qui devrait être répandue en tant que bonne pratique. Il convient également de se pencher sur d'autres formes de financement qui soutiennent le développement de technologies innovantes en associant différents acteurs, à plusieurs niveaux - européens, national, local -, tout en recourant à plusieurs outils, notamment les partenariats public-privé et le capital-risque. Un inventaire des meilleures pratiques présentes dans les mécanismes de financement existants et programmés, les mesures fiscales et les incitations financières de promotion de l'innovation, revêt une importance cruciale. Et bien entendu, une actualisation et un examen annuels de l'efficacité de ces mesures sont également nécessaires.

Le soutien apporté aux technologies pour le développement durable mis en place par le plan d'action en faveur des écotecnologies (PAET), avec la mise en relation des stratégies en matière de recherche, d'environnement et de politique économique, est une bonne solution qui doit faire l'objet d'un ambitieux plan de suivi.

Les marchés publics constituent un puissant instrument de stimulation de l'innovation. Ils représentent 17 % du PIB de l'UE et peuvent donc être un puissant moteur de l'industrie, sous réserve que les directrices sur les marchés publics contiennent des paramètres tenant compte de facteurs comme l'efficacité des ressources et de l'énergie, l'impact environnemental, les possibilités de réutilisation et de recyclage, la proximité de l'approvisionnement, les mesures de sécurité du travail, etc... Des concurrents tels que la Chine et les États-Unis ont fixé d'ambitieux objectifs pour leurs marchés publics de produits innovants et environnementaux. Nous devons nous efforcer de faire de même dans l'UE. Toutes les possibilités offertes par la directive 2004/18³ doivent être utilisées de façon homogène à chaque niveau (UE, État membre, niveaux régional et local).

Ressources

Notre objectif est clair: la croissance économique peut, et doit, être dissociée d'une utilisation accrue des ressources. Au cours des dernières décennies, la productivité de

³ Directive 2004/18/CE du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relative à la coordination des procédures de passation des marchés publics de travaux, de fournitures et de services

la main-d'œuvre a cru beaucoup plus vite que la productivité des ressources (énergie et matières premières). Dans l'industrie, on estime que le coût du travail représente moins de 20 % d'un produit, tandis que le coût des ressources en représente 40 %. La nette augmentation de la productivité et de l'efficacité des ressources, la réutilisation et le recyclage des matières premières et auxiliaires et des réserves renforce la position concurrentielle de l'industrie européenne sur la scène mondiale. En 2020, nous devrions avoir doublé la productivité des ressources. Nous devons par conséquent les promouvoir comme étant une priorité dans un plan d'action et, le cas échéant, adopter une directive sur la productivité et l'utilisation efficace des ressources.

Ceci signifie:

- développer des indicateurs bien définis aux niveaux macro-, méso- et micro-économiques (en tenant compte du modèle de l'OCDE, de l'approche japonaise et des tentatives d'indicateurs de recyclage) pour mesurer l'augmentation de productivité des ressources, en développant plus les normes et les orientations correspondant aux produits et aux processus;
- élaborer des modèles de nouvelles approches comme le tiers financement des ressources;
- diffuser les solutions issues des meilleures pratiques et favoriser les réseaux d'utilisation efficace des ressources et
- les agences consacrées à l'efficacité des matériaux;
- élaborer une norme favorable aux PME en matière d'information sur la durabilité des entreprises qui porte sur le «rendement écologique», se traduisant par des économies et donc une compétitivité accrue des entreprises, qui réunisse et harmonise les obligations et les possibilités actuelles en termes d'information (par exemple EMAS) et soit aussi contraignante que possible.

La disponibilité des matières premières revêt une importance capitale en ce qui concerne les possibilités de développement de l'industrie européenne, car les taux de recyclage varient entre un faible pourcentage et 70 %. Dans certains États membres, les décharges de déchets ont presque disparu alors que dans d'autres, plus de 90 % des déchets sont encore enterrés. Cela n'est pas acceptable.

Le groupe S&D pense que la notion globale de matières premières ne doit pas être limitée aux «matières premières essentielles» telles que définies par la Commission européenne, et doit au contraire inclure également:

- l'intensification de la récupération et de la réutilisation des matières premières moyennant une application cohérente des règles en vigueur en matière de recyclage et de déchets, des normes plus strictes en matière de recyclage, et un soutien approprié à la recherche et la cessation des exportations, légales et illégales, de déchets contenant des matières premières;
- une prise de responsabilité accrue des producteurs;
- un renforcement de la recherche sur les substituts de matières premières rares;
- l'utilisation optimale des matières premières disponibles au sein de l'Union européenne incluant, entre autres, la mise en place rapide d'un système européen de géo-information donnant un aperçu des matières premières disponibles dans l'Union;
- l'assurance d'un approvisionnement adéquat de matières premières au moyen d'accords commerciaux équitables et de partenariats stratégiques, mais seulement lorsque ceci est pleinement compatible avec les objectifs de

développement des APE (accords de partenariats européens) et avec les engagements pris par l'UE en matière de développement;

- l'intensification des échanges avec des partenaires tels que le Japon et les États-Unis en matière d'accès aux matières premières par le biais de dialogues bilatéraux, ainsi qu'avec des pays producteurs de matières premières de premier plan tels que la Chine et la Russie;
- des mesures visant à limiter l'émergence tant d'oligopoles et de monopoles nationaux que de sociétés transnationales dans les domaines de l'extraction des matières premières minières et énergétiques, de la fabrication de produits semi-finis et du commerce desdits produits et matières premières.

Énergie et politique industrielle sont étroitement liées. L'industrie a besoin d'une politique énergétique axée sur le long terme qui garantisse des prix de l'énergie appropriés et la sécurité de l'approvisionnement, en exploitant le vaste potentiel d'utilisation efficace de l'énergie que recèle le secteur industriel européen, qui permette une production sans émission nuisibles à l'environnement et qui empêche les fuites de carbone.

Le marché intérieur de l'énergie constitue un atout pour le passage à une production et à un approvisionnement à faibles émissions de carbone, et doit également s'appuyer sur les infrastructures de réseaux numériques et de transport. L'infrastructure énergétique doit donc être renouvelée et étendue en temps utile et avec efficacité, et les infrastructures électriques intelligentes et les compteurs intelligents doivent être promus, en particulier à l'aide de financement accordé par la Banque européenne d'investissement et moyennant l'utilisation d'autres mécanismes de financement publics et privés.

L'absence de dépendance des marchés extérieurs de l'énergie et un développement continu des fournisseurs européens d'énergies renouvelables doivent également être recherchés. En fixant des objectifs clairs et à long terme, un profond changement vers une production de 95 % d'énergies renouvelables d'ici à 2050 est possible. Le groupe S&D en appelle à l'industrie pour qu'elle favorise le changement radical que représente le passage des carburants fossiles à des alternatives à faibles émissions de carbone. Il n'existe aucun doute sur l'extraordinaire potentiel de création d'emplois et les avantages de réduction des coûts liés aux améliorations de l'efficacité énergétique. L'adoption de mesures incluant des cibles, des normes, des incitations et des mécanismes de référence qui garantissent l'amélioration de l'efficacité énergétique est bénéfique pour la quasi-totalité des secteurs industriels.

Éducation et formation

L'offre de main-d'œuvre disposant des qualifications appropriées est nettement insuffisante par rapport aux besoins d'une industrie européenne restructurée et renouvelée. Davantage d'investissements sont nécessaires dans le domaine de l'éducation et de la formation. Tous les efforts doivent être déployés afin de combler les lacunes en matière de compétences au sein de l'Europe, notamment par le biais:

- d'un dialogue institutionnalisé entre les autorités compétentes et les partenaires sociaux afin de réviser les programmes d'enseignement et d'établir des passerelles efficaces entre l'école et le marché du travail;
- d'initiatives coordonnées visant à renforcer l'enseignement des disciplines STEM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques) à tous les niveaux, en

particulier pour les femmes, et à promouvoir les échanges de meilleures pratiques;

- de l'ouverture et de la modernisation des universités afin qu'elles assurent la formation continue du personnel qualifié (ingénieurs, informaticiens, techniciens);
- d'un droit garantissant à l'ensemble des citoyens la possibilité d'apprendre durant toute leur vie en leur permettant de se reconverter professionnellement, sachant que cette possibilité est essentielle tant en termes d'égalité et de solidarité qu'en termes de compétitivité en des périodes économiques difficiles;
- de mesures de qualification de la main-d'œuvre existante en privilégiant les travailleurs qui ont suivi une formation courte ou dont la formation est dépassée. Qualifier la main d'œuvre permettra de stimuler la compétitivité des entreprises et d'améliorer les perspectives d'emplois;
- de qualifications complémentaires coordonnées et ciblées au profit tant des employeurs que des employés, qui pourraient être aidés par une utilisation plus extensive du Fonds social européen;
- de l'étude des nouveaux besoins créés en termes d'emploi et de qualification par le développement des métiers de l'économie durable pour y répondre par une formation adéquate;
- de la nécessité de renforcer l'apprentissage en entreprise à l'échelle européenne en sorte que les systèmes de formation professionnelle soient davantage en phase avec le marché du travail, et de l'importance d'accroître, au niveau européen, l'attrait de la formation professionnelle en prévoyant des passerelles vers l'enseignement supérieur pour les diplômés de la filière professionnelle.

La réticence à s'engager dans une activité professionnelle indépendante doit être surmontée en créant un environnement plus propice pour les créateurs d'entreprises, des programmes de soutien plus intégrés tels qu'ENTRE: DI (un projet à financement interrégional de 7 partenaires, concernant le développement et l'amélioration du soutien à l'entreprenariat) et des programmes concrets comme Erasmus pour les jeunes entrepreneurs.

Une culture industrielle durable

Il existe un besoin évident de politiques européennes plus fortes, mieux coordonnées et neutres du point de vue technologique pour des marchés porteurs tels que les éco-industries et les industries connexes (qui représentent quelques 3,5 millions d'employés, 300 milliards d'euros de chiffre d'affaires, et jusqu'à 50 % du marché mondial) et les industries de transformation à grand potentiel d'innovation, telles que la sidérurgie, l'industrie chimique, l'énergie, l'automobile et la construction navale, qui présentent des avantages comparatifs qui devraient être pleinement exploités. Les parties prenantes doivent étroitement coopérer pour susciter et maintenir les niveaux d'investissements et la production en Europe.

À cette fin, le développement, de façon efficace par rapport au coût, d'une législation spécifique aux produits, comme la directive relative à l'éco conception, doit avoir lieu. Les travaux doivent également se poursuivre en matière d'initiatives de soutien telles que l'initiative «voitures vertes». Les instruments de marché et les diverses mesures incitatives peuvent également jouer un rôle moteur indéniable dans l'émergence de ces marchés pionniers. À cet égard, nous défendons la conduite d'une campagne à long terme sur la consommation durable pour sensibiliser l'opinion publique, modifier les

comportements et promouvoir des produits et des concepts innovants. Le programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité et le financement de l'innovation proche du marché doivent être prolongés au-delà de 2013 et considérablement étendus.

La pleine réalisation du marché intérieur recèle encore un important potentiel pour les performances de l'industrie européenne, et la Commission et les États membres ont le devoir d'éliminer sans délai les entraves et les obstacles qui subsistent. Les efforts doivent être intensifiés en vue d'élaborer rapidement un brevet communautaire afin d'améliorer les conditions-cadres en matière de protection des droits de propriété industrielle. Nous croyons également en l'intensification des efforts pour réformer les méthodes de normalisation tout en attirant l'attention sur les avantages comparatifs liés au respect de normes sociales et environnementales élevées et sur une normalisation internationale visant à préserver le leadership technologique.

Une révision de la directive européenne sur les OPA est nécessaire pour que l'Europe se dote des moyens de s'opposer à des projets qui pourraient se révéler néfastes - en termes industriels, économiques, environnementaux et sociaux - à la cohésion sociale et à la stabilité du marché intérieur. L'Union doit pouvoir s'opposer à des OPA émanant d'entreprises non socialement responsables et /ou ne respectant pas des critères de bonne gouvernance, ainsi qu'à des OPA envisagées dans des activités jugées stratégiques par les États membres, en conformité avec les engagements internationaux pris par l'Union européenne.

De nouveaux investissements sont nécessaires dans les ressources humaines du secteur industriel européen, en privilégiant notamment le dialogue social sectoriel pour gérer les changements structurels entraînés par la mondialisation et la promotion d'une économie fondée sur une utilisation rationnelle des ressources et de l'énergie.

Le groupe S&D a toujours défendu qu'une plus grande participation et une plus grande consultation des salariés garantit un développement qualitatif et évite les mauvaises conditions de travail dans le processus de rénovation.

Les idées et les compétences des salariés doivent être utilisées dans les processus de restructuration et, par conséquent, une consultation à la plus grande échelle possible, dépassant les exigences minimums (par exemple, les directives 2002/14/CE⁴ et 2009/38/CE⁵), doit avoir lieu. Un cadre juridique pour la négociation collective transfrontalière permettant de veiller à la force exécutoire des accords transfrontaliers et de relever les défis concernant l'organisation du travail, la formation, l'emploi et les conditions de travail, est lui aussi nécessaire.

Le groupe S&D rappelle que des réseaux de haute sécurité sont vitaux pour le développement industriel et la gestion des changements structurels. Nous sommes conscients que faciliter la transition aux travailleurs déplacés ou négativement touchés

⁴ Directive 2002/14/CE du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2002 établissant un cadre général relatif à l'information et la consultation des travailleurs dans la Communauté européenne - Déclaration conjointe du Parlement européen, du Conseil et de la Commission sur la représentation des travailleurs

⁵ Directive 2009/38/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 mai 2009 concernant l'institution d'un comité d'entreprise européen ou d'une procédure dans les entreprises de dimension communautaire et les groupes d'entreprises de dimension communautaire en vue d'informer et de consulter les travailleurs (refonte).

par les changements structurels relève essentiellement de la responsabilité des États membres.

Néanmoins, nous pensons qu'il est nécessaire d'offrir des perspectives aux salariés et aux entreprises touchés par des restructurations à la suite de changements structurels ou du fait de la mondialisation, à l'aide de programmes ambitieux de formation orientés sur une réintroduction rapide dans le marché du travail. Ces perspectives pourraient être créées en instaurant un groupe de travail de restructuration composé de toutes les parties concernées, comprenant en particulier des représentants de travailleurs qui superviseraient les processus de restructuration et veilleraient à ce que la transition économique ait lieu sans traumatismes, un rôle plus important étant donné aux fonds structurels européens dans les processus de restructuration, de telle sorte qu'un avenir puisse être offert aux salariés et aux entreprises.

Le groupe S&D défend la nécessité d'intensifier la recherche et le développement en matière de processus de conversion, afin d'accompagner les travailleurs dans leur transition vers d'autres secteurs, publics et privés, offrant de nouvelles perspectives d'emplois. L'emploi des travailleurs possédant de solides compétences manuelles est particulièrement privilégié dans nos politiques. Il faut que la Commission européenne joue un rôle plus actif dans les restructurations des entreprises dotées d'un comité d'entreprise européen; la Commission doit, à l'occasion de pareilles restructurations, être dûment informée, suffisamment à l'avance, afin de pouvoir jouer son rôle d'interlocutrice et de coordinatrice européenne des États membres. Cela permettra en outre à la Commission de vérifier et d'évaluer, lors de ces restructurations, l'éventuelle utilisation d'une aide d'État.

La politique d'aide étatique ne doit pas seulement être considérée dans le contexte du droit de la concurrence, mais doit, dans l'intérêt de l'Union, être utilisée de manière proactive et transparente et être assortie de règles claires afin de renforcer l'innovation et l'introduction sur le marché de nouveaux produits, et ce en lien avec les opérations de restructurations industrielles.

En Europe, le développement industriel est inégal selon les régions, en particulier quand des processus de désindustrialisation ont eu lieu dans de nouveaux États membres. Cet élément doit être incorporé dans la nouvelle politique industrielle durable afin de renforcer la cohésion territoriale.

L'extrême importance des petites et moyennes entreprises (PME) dans le panorama industriel ne fait aucun doute, en particulier quand il s'agit d'offrir des emplois aux niveaux régional et local, de préserver la vitalité économique et créative et de garantir un haut niveau de croissance.

C'est pourquoi le groupe S&D défend:

- une accélération de la mise en œuvre du «Small Business Act» pour combler les lacunes constatées dans l'application des orientations adoptées et proposer des mesures spécifiques telles que la réduction des charges administratives pour les PME et le «test PME», afin de réaliser enfin des progrès suffisants pour les PME européennes et de créer des conditions de départ identiques pour toutes les PME du marché intérieur;

- un meilleur accès des PME aux possibilités de financement, et notamment l'ouverture de perspectives viables de capital-risque. Dans le contexte de la nouvelle architecture des marchés financiers, le renforcement des possibilités de financement des PME et de leurs sources de financement privilégiées est préconisé;
- le développement d'un volet conseil aux PME à l'exportation, notamment en matière d'accès aux marchés des pays tiers, pour le maintien durable sur ces marchés, la protection de la propriété intellectuelle et l'optimisation de leur valeur financière et technologique;
- l'examen de la définition que donne l'Union des PME en vue de permettre une plus grande flexibilité dans des secteurs industriels spécifiques où des PME n'atteignent pas les seuils spécifiés de ventes et d'emploi en raison de structures spécifiques du marché mais sont néanmoins des entreprises de taille moyenne (la modification de la définition des PME ne doit cependant pas nuire à son efficacité).

Bien qu'une politique commerciale internationale soit indispensable au développement de l'industrie de l'UE, plus précisément en permettant d'accéder aux marchés existants ou émergents, le commerce n'est pas un but en soi mais fait au contraire partie d'une stratégie industrielle réussie. Toute politique commerciale doit donner accès, sur une base équitable, aux marchés clés et en expansion. Le système multilatéral de l'OMC fondé sur des règles et disposant de procédures de règlement des différends est le moyen le plus efficace et légitime de gérer et de développer les relations commerciales dans la transparence.

Les futurs accords commerciaux doivent être conçus de manière à faire partie d'une stratégie industrielle reposant sur une concurrence équitable dans les pays développés et en développement. Une production durable requiert des conditions de travail décentes. Le principe du développement durable doit être généralisé et des normes sociales et environnementales doivent être introduites dans les accords de libre-échange. La responsabilité sociale des entreprises doit être imposée aux investisseurs européens dans les accords commerciaux à titre de garantie contre le dumping social, et nos pays partenaires doivent respecter les droits fondamentaux des salariés tels que définis dans les principales conventions de l'OIT.

Il faut veiller à ce que les entreprises européennes ne soient pas menacées par des pratiques déloyales, comme c'est actuellement le cas. Il est nécessaire que l'UE garantisse à ses entreprises l'application d'une législation réciproque dans le cadre des négociations d'accords bilatéraux et multilatéraux avec des pays tiers et améliore l'efficacité des instruments de défense commerciale pour lutter contre les obstacles non tarifaires, l'aide inéquitable des États et les pratiques de dumping monétaire, social et écologique.

Régions

Le groupe S&D est profondément convaincu que les structures régionales contribuent énormément au renforcement de l'industrie en Europe; les pôles de compétitivité et les réseaux d'innovation (entreprises, universités, services technologiques, instituts de formation et centres de recherche) ainsi que les relations entre les entreprises (chaînes

de valeur ajoutée, synergies) et avec d'autres acteurs jouent un rôle décisif dans les décisions d'investissement.

Dès lors, nous préconisons ce qui suit:

- les pôles et réseaux d'innovation doivent être davantage soutenus afin de promouvoir de façon coordonnée le transfert de connaissances et la recherche, d'améliorer la formation et les infrastructures, ce qui devrait également constituer une priorité du Fonds européen de développement régional;
- les réseaux régionaux tels que les régions métropolitaines doivent bénéficier d'une aide de l'Union quand ils renforcent leur base industrielle;
- la Banque européenne d'investissement doit renforcer le lien entre la politique industrielle et la cohésion territoriale;
- les pôles et réseaux doivent être regroupés au sein de plateformes européennes afin de renforcer l'aide qui leur est apportée;
- les régions dont l'infrastructure nécessaire est insuffisante doivent être prioritaires.

Secteurs industriels

Parallèlement à une approche horizontale, des initiatives spécifiques dans certains secteurs industriels permettraient de tenir compte des particularités individuelles et contribueraient à la modernisation et au renforcement de leur compétitivité. Par conséquent, le groupe S&D souhaite que:

- les approches sectorielles existantes (groupes de travail, groupes de haut niveau, plateformes d'innovation telles que Cars 21) soient renouvelées, approfondies de manière comparable et dotées d'un contenu stratégique clair par la Commission et en collaboration avec toutes les parties prenantes;
- les résultats soient appliqués afin d'être adaptés aux besoins des secteurs spécifiques, et que les approches sectorielles soient examinées du point de vue de leur durabilité, eu égard aux objectifs de l'Union en matière de climat et d'énergie et à des objectifs ambitieux en matière d'efficacité des ressources;
- les industries européennes clés qui font face à d'important défis sociaux mais présentent un potentiel économique et d'emploi soient privilégiées;
- l'accent soit mis sur la complémentarité entre les différents types de technologies intersectorielles, de même que sur les convergences entre ces secteurs rendues possibles par la transition vers une économie numérique;
- la Commission présente régulièrement des rapports sur les progrès réalisés.

Responsabilité

L'industrie européenne, qui bénéficie des efforts politiques et de bonnes conditions-cadres, devrait assumer davantage de responsabilités en matière de croissance durable et d'emploi en Europe. Elle doit s'engager, résolument et de son propre chef, à investir en Europe, poursuivre ses propres efforts de recherche, contribuer à une nouvelle culture en matière de qualifications, élaborer des produits et des processus novateurs

encore plus durables et saisir toutes les possibilités de partenariat stratégique en Europe.

Les systèmes de responsabilité sociale des entreprises favorisent le développement social et durable hors des frontières de l'UE et doivent être mis en place. La crise économique et financière mondiale a mis en évidence le fait que les entreprises doivent agir avec toute la diligence requise et en respectant pleinement les principes de responsabilité sociale des entreprises en ce qui concerne tant la bonne gouvernance que le respect de l'environnement et la performance sociale.

L'application de nouveaux modèles de médiation permettant d'assurer le suivi et de créer de nouvelles infrastructures, et de les mettre en place de sorte à renforcer la participation des citoyens, revêtent également une importance sociale, de façon à ce que l'infrastructure nécessaire au renouvellement durable de la base industrielle (par exemple, réseaux intelligents, champs d'éoliennes, nouvelles lignes ferroviaires) deviennent rapidement une réalité.

Il est temps d'agir

Il est temps que l'Union exploite pleinement les opportunités communes de rénovation durable et de nouveaux développements de la base industrielle avec des emplois de bonne qualité. L'industrie européenne doit préserver son leadership dans des domaines clés et ne pas devenir le suiveur. L'UE doit veiller à ce que la valeur ajoutée soit créée au sein même de l'Union. Il est temps pour l'UE de choisir sa voie vers une industrie européenne adaptée au futur.

Le groupe S&D avance des idées et des propositions concrètes pour faire de cet avenir une réalité, et nous comptons sur toutes les forces progressistes en Europe pour traduire nos idées dans la pratique et doter l'industrie européenne des moyens de relever les défis d'une économie compétitive, durable et humaine.